

«La laïcité, ce n'est pas la religion des sans religion»

Demain, le lycée de l'Oisellerie à La Couronne accueillera une conférence sur la laïcité. Entretien avec Eddy Khaldi, intervenant lors de cette soirée et spécialiste de la question.

Antoine BENEYTOU
a.beneytou@charentelibre.fr

Demain, à 18h30 au lycée de l'Oisellerie à La Couronne, l'union des délégués départementaux de l'Éducation nationale de la Charente organise une conférence sur « l'importance de la laïcité dans l'éducation » (entrée libre, ouverte à tous). Avec, pour en parler, le président national de la fédération des DDEN Eddy Khaldi.

Pourquoi est-ce important d'aborder encore et toujours cette thématique de la laïcité ? Cette valeur est menacée ?

Eddy Khaldi. Oui, car elle fait l'objet de traductions antinomiques. Le terme fait l'unanimité mais l'interprétation est fort divergente. C'est pourtant un principe constitutionnel. Là où certains dérangent, c'est qu'ils pensent que la laïcité est une contre-religion d'État. La laïcité ce n'est pas un dogme, pas une conviction, pas une religion, ce n'est pas la religion des sans religion. Elle n'est pas non plus l'œcuménisme de quatre, cinq, six ou sept confessions. C'est le droit d'avoir ou pas une conviction ou une religion.

Parlez-nous du lien entre école et laïcité.

Il y a un lien consubstantiel entre

l'école de la République et la laïcité. La laïcité est inséparable de l'idée même de République. L'électeur légitime la République, il doit donc être instruit, autonome, pour que son vote s'accomplisse en connaissance de cause et dans la liberté souveraine de sa conscience. La laïcité, c'est une liberté pour tous les citoyens. Certains, les jeunes en particulier, considèrent la laïcité comme une atteinte à la liberté de se vêtir ou à la liberté d'expression. La République assure la liberté de conscience. La laïcité n'est pas antireligieuse mais elle est obligatoirement anticléricale.

On voit qu'actuellement, la laïcité peut être dévoyée par les extrémistes...

La laïcité du RN, c'est une laïcité contre l'islam. Par ailleurs, l'extrême gauche, plutôt que d'invoquer le primat de la laïcité, revendique la prééminence de la liberté religieuse pour l'islam. Peut-on, au nom de la laïcité, outrepasser la neutralité des responsables institutionnels et militer pour une religion et contre une autre ? Ces élus ne respectent pas l'égalité en droit de tous les citoyens au regard des convictions.

Pour les enseignants, ce peut être



«La laïcité n'est pas antireligieuse mais elle est obligatoirement anticléricale», dit Eddy Khaldi.

Repro CL

complicé de faire respecter ce principe de laïcité. Cela peut créer des tensions...

Non, il faut déjà en faire comprendre le principe et le faire appliquer. Les DDEN défendent la loi de 2004 qui interdit le port de signes ostentatoires mais on a peut être négligé de préciser notre devoir d'éducateur de préserver la liberté de conscience des citoyens en devenir.

Qu'avez-vous pensé la polémique sur l'abaya ?

Certains, parce que l'école est obligatoire, veulent essayer d'imprimer la visibilité de leur religion et aussi, désigner ceux qui ne la pratiquent pas. L'école se veut à l'abri de toute pression. Il faut que l'enseignement échappe à tout présumé, qu'il soit laïque pour que la conscience des citoyens en devenir soit libre.